**Règlement sélection championnat d’Europe FCI trad.(2024 Italie)**

**« Club Suisse des Chiens Continentaux au troupeau ».**

Pour être sélectionné, il faut :

* Avoir un passeport suisse ou être domicilié en Suisse.
* Être membre du CSCCT avec la cotisation à jour avant les sélectifs.
* Avoir un chien qui est reconnu au niveau FCI, et inscrit au Livre des Origines Suisse**.**
* Les 3 meilleurs classements IHT-3 avec CACITR (sous deux juges minimum) sont pris en compte lors d’épreuves en Europe avec minimum 80% des points, dont minimum 1 au sein du CSCCT.

 La sélection se fait comme suit :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1er | 2ème | 3ème | 4ème | 5ème | 6ème | 7ème | 8ème | 9ème |
| 10pts | 8pts | 7pts | 6pts | 5pts | 4pts | 3pts | 2pts | 1pt |

L’addition des deux meilleurs pointages doit être envoyer jusqu'à 4 mois avant l'EM afin d’être validé par le comité du CSCCT et accepter par la SCS-SKG.

Attention, seuls les résultats validés auprès de la FCI seront pris en compte !

* Les deux meilleurs sont sélectionnés, en cas d'égalité, la préférence sera donnée au chien le plus âgé.
* Si un chien ne peut participer au Championnat FCI trad (blessure, mort ou autre), c’est le chien suivant dans la sélection qui prend sa place.